

VENEZ TRAVAILLER A LA PREFECTURE DE REGION ILE-DE-FRANCE !

MISSION SERVICE CIVIQUE

INTITULE	Contribuer à l'amélioration de l'accueil des migrants en facilitant leurs démarches		
REFERENCE	2022_CAB_07		
ACTIVITES PRINCIPALES	<p><u>Vos missions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux interventions de mise à l'abri des migrants en situation de rue, -Veiller au relais de l'information entre la préfecture, les services sociaux et les centres gestionnaires d'accueil des migrants, - Venir en appui des associations gestionnaires des centres d'accueil dans la mise en place de médiation (accueil, orientation), - Accompagner les migrants à leurs rendez-vous administratifs et médicaux, traduction et interprétariat (compétences linguistiques appréciées) <p><u>Tutorat et accompagnement :</u></p> <p>Pendant toute la durée de sa mission service civique, le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.</p>		
DUREE/PERIODE	Mission d'engagement de service civique de 7 mois à pourvoir dès que possible		
SERVICE	Cabinet-Service de la prévention et des urgences sociales	CONTACT	Envoyez votre candidature par mël à : pref-migrants@paris.gouv.fr copie à : pref-brh-mobilite@paris.gouv.fr
ADRESSE	Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris 5 Rue Leblanc, Paris 15	ACCES	Ligne 8 (arrêt Balard) REC C Hôpital Européen G. POMPIDOU T3 Pont du Garigliano Bus PC, 42,...
REMUNERATION	La mission de service civique est indemnisée par l'Etat à hauteur de 473,04 € par mois, auxquels s'ajoute l'équivalent de 107,58 € de la part de mon employeur	CONDITIONS DE TRAVAIL	Temps de travail : 24h/semaine
CONDITIONS D'ELIGIBILITE	<p>Avoir entre 18 et 25 ans (et jusqu'à 30 ans si le candidat en situation de handicap), Etre de nationalité Française, ressortissant de l'espace économique européen ou détenir un titre de séjour régulier en France</p> <p>Il n'y a besoin ni de diplôme, ni d'expérience professionnelle pour vivre cette aventure humaine.</p> <p>Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...).</p>		